



COLLOMBEY
MURAZ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

- 02 **Mot du président**
- 03 **Objectifs de la législature et de l'année 2022**
- 09 **Ressources humaines**
- 11 **Administration et finances**
- 20 **Service technique**
- 39 **Structures jeunesse**
- 52 **Écoles**

MOT DU PRÉSIDENT



Chères habitantes et habitants de la Commune de Collombey-Muraz,

Le rapport d'activité 2022 est en ligne ! Depuis l'an dernier, votre Conseil municipal a relancé la rédaction d'un rapport annuel, reflet de l'activité des différents services communaux.

Ce bilan intermédiaire 2022 vous présente d'abord les objectifs que le Conseil s'est fixés pour l'ensemble de la législature et leur état d'avancement, puis le travail et l'évolution de nos différents services communaux.

En 2022, suite au refus populaire de la fusion avec notre commune voisine Monthey, le Conseil a décidé d'ajouter un nouvel objectif – majeur s'il en est – d'analyser la réorganisation de nos services communaux et de définir les suites à donner.

Notre Commune grandit et veut assumer sa mission de services à la population par l'acquisition de nouvelles compétences en terme de ressources humaines et la construction de locaux appropriés.

Les conclusions de cette analyse et la mise en place de mesures concrètes vous seront décrites dans les prochains rapports d'activités.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et de belles découvertes des activités déployées en 2022.

Olivier Turin, Président de Collombey-Muraz

OBJECTIFS DE LÉGISLATURE ET DE L'ANNÉE 2022



OLIVIER TURIN / Président

Personnel, administration & finances

Agglo et collaborations intercommunales



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

OBJECTIFS 2022

ÉTAT



Développer la digitalisation des services communaux



Mettre en place la gestion électronique des documents au niveau de l'Office de la population



Préparer la mise en place du module des autorisations de construire cantonal



Poursuivre la mise en place du guichet virtuel et établir son calendrier ainsi que son budget, en lien avec le canton



Développer une communication numérique active



Définir l'architecture du nouveau site internet communal et établir son budget



Mettre en place un concept qui améliore la signalétique communale



Initier la réflexion sur les besoins et les options existantes



Démarrer les travaux de réaménagement du complexe scolaire des Perraires



Élaborer le budget et le phasage de la salle polyvalente des Perraires



Mise en place d'une vision d'accompagnement du pôle multimodal du Corbier



Poursuivre l'optimisation du projet en collaboration avec le maître de l'ouvrage TPC



Renforcer la sécurité informatique



Maintenir et renforcer la sécurité informatique sur la base de l'audit, en intégrant au budget les mesures à prendre



Équiper en wifi les bâtiments communaux



Non-décliné en 2022



Amélioration des services communaux



Élaborer une vision générale pour accompagner le développement des services communaux (personnel communal/locaux)



Atteint



Partiellement atteint



Pas atteint



À venir



ALEXIS TURIN / Vice-président

Dicastère aménagement
des territoires & constructions



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

OBJECTIFS 2022

ÉTAT



Révision générale du Règlement communal
des constructions et des zones (RCCZ)
et du Plan d'aménagement des zones (PAZ)



Transmettre le projet de règlement du PAZ et RCCZ
au canton pour validation



Anciennes carrières
La Croire et la Barme



Dessiner les futurs contours de
la réaffectation du site de la Croire



Terres agricoles cadastrées
dans le Plan d'affectation des zones



Non-décliné en 2022



Secteur Vers le Stand



Non-décliné en 2022



NATERCIA KNUBEL

Dicastère vie en commun



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

OBJECTIFS 2022

ÉTAT



Mettre en place
une politique de la jeunesse



Maintenir et développer la politique
de la jeunesse



Mettre en place
une politique des aînés



Analyser puis réaliser une enquête afin
de déterminer les besoins en vue
du développement d'une politique des aînés



Initier la mise en œuvre de la zone
sportive et de loisirs des Plavaux



Finaliser le Master Plan Plavaux Perraires
et élaborer le phasage



Créer des liens avec
les pendants culturels régionaux



Non décliné en 2022



Atteint



Partiellement atteint



Pas atteint



À venir



SANDRA COTTET PARVEX

Dicastère développement
durable & mobilité



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

ÉTAT



Obtenir le label Cité de l'énergie Gold
par la mise en place de son plan d'action



Finaliser le renouvellement de la planification
énergétique territoriale (plan directeur
des énergies)



Réaliser l'état des lieux du plan d'action
pour le re-audit et l'obtention du label Cité
de l'Énergie Gold en 2023



Initier le projet Valais RénoVe pour
l'assainissement des bâtiments



Améliorer l'axe de mobilité douce
Charmette-Plavaux



Débuter les travaux d'amélioration
de l'axe MD Charmette - Plavaux
(selon calendrier défini)



Réaliser un cheminement de mobilité douce
à la route de St-Didier



Initier la réflexion pour le réaménagement
du cheminement de MD à la route
St-Didier, en coordination avec la réfection
de la route Pré-Raye / Clos-Novex



Réaliser un cheminement de mobilité douce
Plavaux-Illarsaz-Rhône



Non-décliné en 2022



Favoriser la biodiversité du bassin
de rétention Vers le Stand



Déployer les premières pistes d'amélioration
favorables à la biodiversité du
bassin de rétention Vers le Stand



Atteint



Partiellement atteint



Pas atteint



À venir



JEAN-LUC PLANCHAMP

Dicastère
sécurité & voirie



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE



Mettre en œuvre le plan directeur des circulations, en lien avec la classification des routes communales



OBJECTIFS 2022

Finaliser et mettre en œuvre le plan directeur des circulations, en lien avec la planification des routes cantonales

ÉTAT



Mettre en place une politique de stationnement



Relancer la mise en place de la politique de stationnement sur l'ensemble du territoire communal



Mettre en place une stratégie liée à la vidéosurveillance



Rédaction d'un projet de règlement sur la vidéosurveillance à soumettre au Conseil municipal



VERONIQUE CHERVAZ

Dicastère structures d'accueil
Écoles & formation professionnelle



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE



Mettre en place une stratégie informatique favorisant l'équipement en nouveaux moyens, en tenant compte de la stratégie



OBJECTIFS 2022

Suivre et développer le projet d'éducation numérique en collaboration avec le canton

ÉTAT



Mettre en place une réflexion stratégique sur les bâtiments scolaires, notamment les salles de gym



Préparer la mise en place d'un nouveau site afin de renforcer l'offre de structures pour la jeunesse



Revoir le système de soutien pour les apprentis et promouvoir davantage l'apprentissage auprès des entreprises locales



Effectuer un état des lieux avec les entreprises formatrices de la Commune



Atteint



Partiellement atteint



Pas atteint



À venir



MIKAEL VIEUX

Dicastère économie & infrastructures



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

OBJECTIFS 2022

ÉTAT

	Étude et réflexion autour des centres de villages : Centre des Neyres Centre de Muraz Centre de Collombey	»	Centre des Neyres : Réactiver un concept de centre de village. Centre de Muraz : démarrer le mandat et les ateliers participatifs	
	Réaliser une analyse du territoire pour déterminer le potentiel des locaux et terrains à valoriser	»	Finaliser l'analyse et mettre en place un concept de traitement des demandes et besoins	
	Fixer les conditions-cadres afin de permettre aux entreprises de s'établir sur les parcelles Charbonnière - l'Enclos	»	Non décliné en 2022	
	Faire homologuer la révision des règlements Eau potable et Eaux usées	»	Finaliser la collecte de données et fournir au Conseil général un projet de règlement	
	Étudier la faisabilité d'un nouvel accès routier à la zone Raffinerie - Enclos - Charbonnière	»	Non décliné en 2022	

OBJECTIFS CONTINUS

OLIVIER TURIN

Dicastère présidence

- Viser 4.5 millions de marge d'autofinancement
- Concrétiser le projet Agglo 4
- Suivre le démantèlement des installations de raffinage
- Suivre le processus de déplacement du tracé de l'AOMC et en favoriser la réalisation
- Accompagner l'étude Halte CFF Collombey-le-Grand
- Informer régulièrement les citoyen.ne.s, et maintenir les relations avec la presse

ÉTAT



SANDRA COTTET PARVEX

Dicastère développement durable et mobilité

- Poursuivre l'optimisation du réseau MobiChablais
- Améliorer le système d'incitation à l'utilisation des transports
- Favoriser des mesures de compensation ciblées



NATERCIA KNUBEL

Dicastère vie en commun

- Maintenir des subventions communales ciblées et un soutien logistique aux sociétés locales



VÉRONIQUE CHERVAZ

Dicastère structures d'accueil, écoles & formation professionnelle

- Poursuivre l'application du concept d'enclassement scolaire
- Maintenir une prise en charge de qualité par les structures d'accueil



MIKAËL VIEUX

Dicastère économie et infrastructures

- Poursuivre la mise en place du réseau séparatif d'eaux usées
- Élaborer un cadastre des eaux industrielles



Atteint



Partiellement atteint



Pas atteint



COLLOMBEY
MURAZ

RESSOURCES HUMAINES



Gestion du personnel

La Commune de Collombey-Muraz peut compter sur 116 collaboratrices et collaborateurs engagés, qui s'investissent au quotidien pour répondre aux sollicitations de ses 9812 citoyens (au 31 décembre 2022) et mettre en œuvre fidèlement les décisions du Conseil municipal.

Ces personnes sont réparties dans les 4 services de la Commune de la manière suivante :



Administration et Finances

19 dont 2 en formation



Service technique

19 dont 1 en formation



Structures jeunesse

68 dont 13 en formation
et 2 dédiées entièrement à
l'ARPAJ dont la Commune a
repris la gestion
administrative et financière
en 2022



Écoles

10 dont 1 dans le cadre
d'une collaboration avec
la Fovahm

À ces 116 personnes viennent s'ajouter une vingtaine d'auxiliaires qui s'acquittent consciencieusement de tâches diverses telles que la gestion du site du Bochet, de la piscine, de l'aide à la traversée pour les écoliers, des écoles de solfège et de musique ou encore qui assurent le service lors de manifestations organisées par la Commune.

La responsabilité générale de la gestion des ressources humaines (y compris les aspects techniques – salaires, contrat de travail, assurances, certificats de travail, etc.) appartient au Secrétaire municipal. Pour la gestion directe du personnel, celui-ci s'appuie largement sur les chef.fe.s de service qui assument la responsabilité primaire pour leur service respectif.

En d'autres termes, chaque chef.fe de service est en premier lieu responsable du bon fonctionnement et du bien-être de ses collaboratrices et collaborateurs.

Cela impose un engagement important des cadres de l'administration dans ce domaine et il faut constater que cela est payant. En effet, en 2022, le Conseil municipal a souhaité mettre en œuvre une enquête de satisfaction avec l'aide d'une société externe, indépendante et neutre. Cette enquête, à laquelle plus du 70% des employé.e.s ont participé, a mis en évidence un niveau de satisfaction particulièrement élevé (en comparaison au domaine d'activité). Nous n'entrons pas ici dans les détails de cette enquête qui ont été communiqués au personnel communal lors d'une soirée spécialement dédiée, mais cela réjouit particulièrement et conforte le Conseil municipal dans sa politique du personnel. L'Autorité est en effet absolument convaincue que bénéficier des compétences d'employés, pour la très grande majorité satisfaits voire très satisfaits de leur activité professionnelle, est le gage d'un service à la population de qualité.

Dans ce contexte, il faut relever que le Conseil municipal ne se repose pas sur les lauriers tressés par les résultats de l'enquête de satisfaction menée, au contraire. On a coutume de dire – et c'est une réalité – que l'organisation et les ressources attribuées à une administration sont en grande partie fonction de la taille de sa population. En effet, une commune de 10'000 habitants ne nécessite pas les mêmes ressources et la même organisation que celles d'une commune de 7'500 habitants. Dès lors que la Commune de Collombey-Muraz s'approche largement de ce nouveau palier de 10'000 habitants, le Conseil municipal s'est voulu proactif et mène actuellement une réflexion de fond sur cette thématique. Cette réflexion en cours doit permettre de planifier les mesures organisationnelles à mettre en œuvre et les coûts y relatifs pour permettre d'atteindre les objectifs ambitieux du Conseil municipal, tout en garantissant un service à la population de qualité.

Le prochain rapport d'activité (2023) sera déjà l'occasion de présenter les résultats de cette analyse, mais pour l'heure, nous vous laissons découvrir les activités et les tâches réalisées dans le cadre de chaque service durant l'année 2022.



COLLOBY
MURAZ

ADMINISTRATION FINANCES



Données générales

Le service Administration et Finances consolide son organisation depuis quelques années maintenant. Il compte désormais cinq secteurs qui sont l'administration générale, les finances et la comptabilité, les contributions, l'office de la population et finalement le SOC (service officiel de la curatelle). L'informatique est toujours organisée de la même manière avec une personne de contact au sein du service, qui coordonne l'ensemble des demandes informatiques et fait le lien avec nos différents prestataires.

Municipal en charge du dicastère

Olivier Turin

Chef de service

Emmanuel Béard



19

collaborateurs
(y.c. chef de service)

Direction et coordination
1

Curatelle
2

Comptabilité/facturation/
informatique
2,7

Apprentie
1

15,7
EPT (y.c. chef de
service)

Contributions
3,8

Office de la population
2,5

Stagiaire
0,9

Administration générale,
logistique, salaires
1,8

Séances de service

3 séances de service

Bilatérales avec les différents
secteurs d'activité



Administration générale

Le secrétariat de l'administration est en charge de l'accueil des citoyens, de la gestion du courrier, de l'administration des mises à disposition et locations des salles communales, de divers travaux administratifs comme la gestion administrative du Tribunal de Police ainsi que de diverses facturations.

L'administration générale est également mensuellement en charge de l'établissement et du paiement de plus d'une centaine de salaires pour l'ensemble de l'administration communale. Elle gère aussi le portefeuille d'assurance pour les couvertures choses et personnes.

L'administration générale est actuellement responsable de la distribution des cartes préférentielles pour les transports sur le réseau MobiChablais.

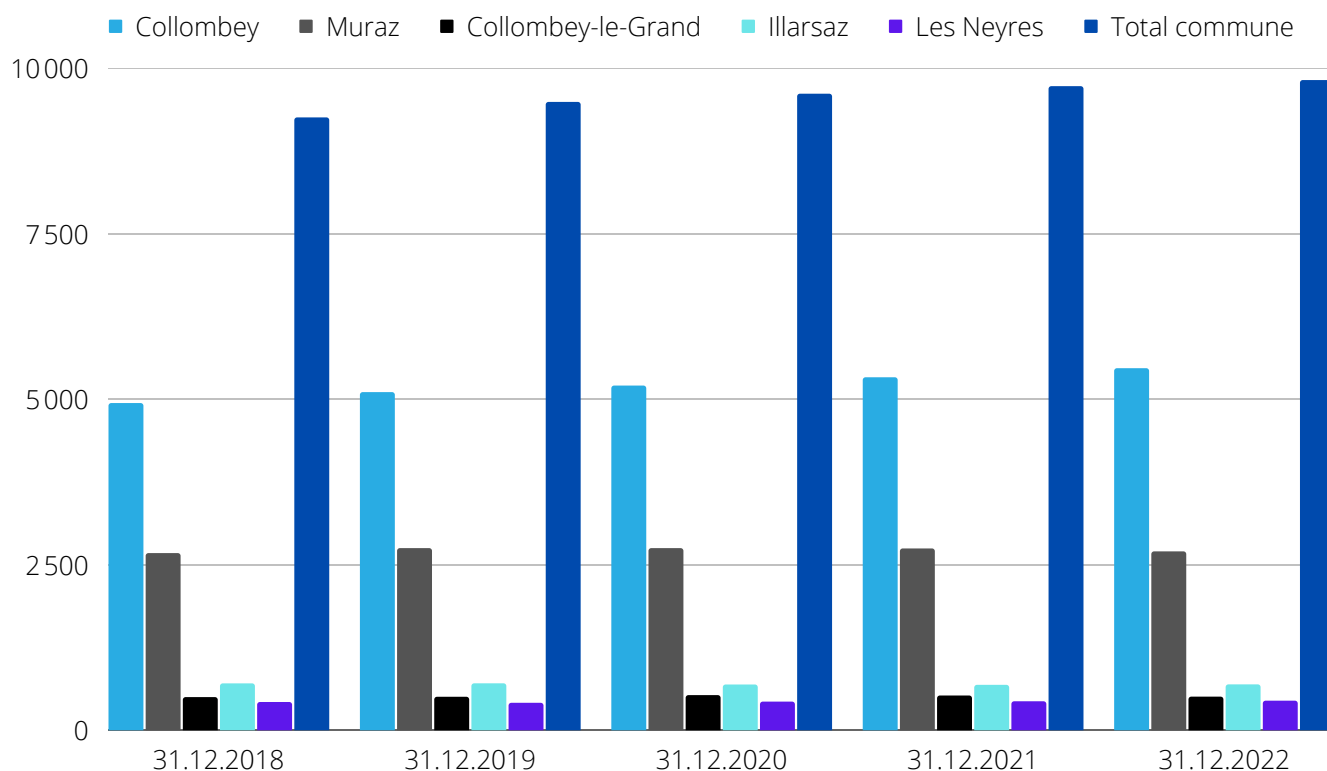


Office de la population

L'office de la population tient à jour le registre des habitants et assure la mise à jour constante des données qui y figurent.

Il est chargé de l'inscription des arrivées, des naissances, des départs, des changements d'adresse ainsi que des diverses modifications concernant les données personnelles des habitants (mariage, veuvage). Il s'assure que les personnes de nationalité étrangère soient en possession d'une autorisation de séjour ou d'établissement valable, délivrée par le Service de la population et des migrations de Sion, autorité compétente en la matière. Il établit les diverses attestations et gère la commande des cartes d'identité suisses. Il gère également le registre civique, s'occupe de préparer et de remettre le matériel de vote aux citoyens suisses lors de chaque scrutin (votation ou élection). Il délivre les cartes de la déchèterie. Il s'occupe de transmettre à l'OFS les diverses statistiques.

Nombre d'habitants au 31.12

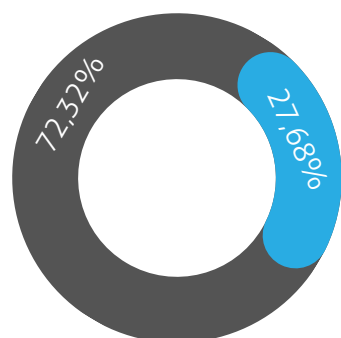


Mutations en 2022

En 2022, la Commune de Collombey-Muraz a vu l'arrivée de 910 personnes pour 818 départs, soit un accroissement net de sa population de 92 personnes. L'année 2022 a comptabilisé également 101 naissances pour 47 décès.

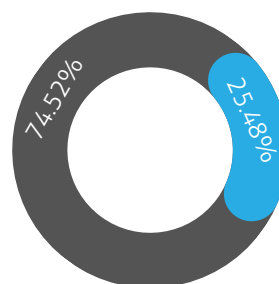
L'office a établi notamment 233 cartes d'identité « enfants » et 317 cartes d'identité « adultes ». 497 prolongations de permis ont été octroyées par notre administration. Les chiens ne sont pas en reste, puisque nous en comptons 734 sur le territoire communal contre 746 pour l'année précédente.

31.12.2022



Confédérés Étrangers

31.12.2018



Confédérés Étrangers



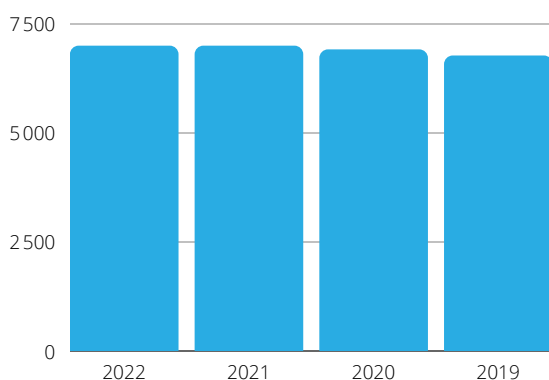
Contributions (impôts, gestion des débiteurs, agence AVS, cadastre)

Le secteur des contributions est en charge du suivi et de la facturation de l'ensemble des impôts tant au niveau des personnes physiques, qu'au niveau des personnes morales. Il assure également la bonne tenue du cadastre communal et y effectue l'ensemble des mutations prévues par la loi. Le bureau local de l'AVS est rattaché directement au secteur des contributions sous la responsabilité de l'agente AVS.

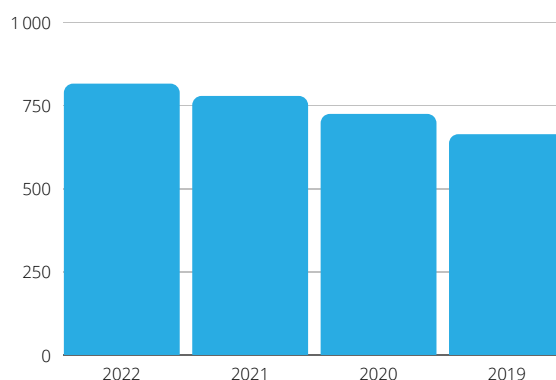
Pour des raisons pratiques, l'ensemble du contentieux communal est assuré par le secteur des contributions (puisque plus du 95% des dossiers du contentieux concernent les contributions). Une nouveauté est intervenue en tout début d'année 2023, puisque c'est le secteur des contributions qui se charge de tenir à jour le registre des chiens et d'effectuer la facturation de l'impôt.

Les quelques graphiques ci-dessous indiquent une progression constante au niveau des contribuables et la nécessité pour les services communaux de s'adapter à cette croissance démographique.

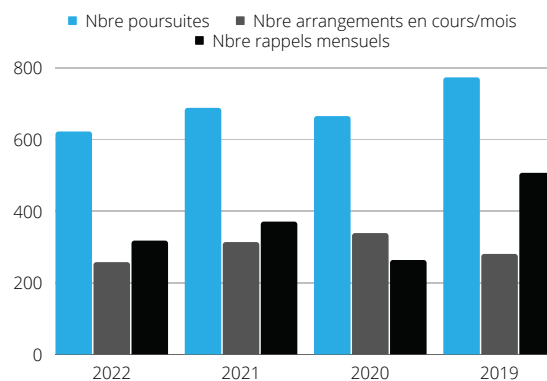
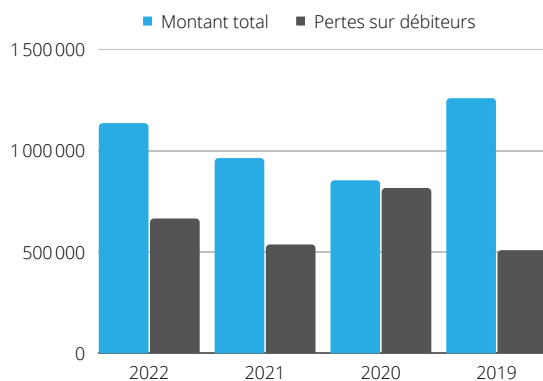
Personnes physiques



Personnes morales



Dans le cadre de la gestion des débiteurs, le nombre de rappels mensuels a franchi la barre des 300. Le nombre de poursuites qui ont dû être introduites en 2022 en raison de factures impayées est en baisse et s'élève à plus de 50 poursuites par mois (en moyenne). La situation des pertes sur débiteurs reste élevée (Fr. 664'345 en 2022) mais elle est malheureusement dans la tendance que connaissent les administrations publiques pour l'encaissement de leurs factures.





Finances (comptabilité/facturation)

Le secteur des finances est chargé de l'élaboration des comptes, du budget et de la planification financière de la Commune. Outre ces tâches purement comptables, la comptabilité effectue également divers travaux administratifs, comme :



L'établissement de décomptes pour l'obtention de subventionnements (tant fédéraux que cantonaux)



L'établissement de statistiques, notamment au niveau du suivi des enregistrements des déchets, de la consommation d'énergie, de l'entretien des cours d'eau, etc.



L'établissement de diverses facturations et refacturations (Services publics, facturation diverse, PIC, réseau OQE, gestion du stand de tir)



Divers paiements et remboursements

Les finances ont également la charge d'effectuer le suivi comptable et financier de la Bourgeoisie de Collombey-Muraz, en collaboration avec le Président de la Bourgeoisie.

Chiffres clés

		Marge d'autofinancement En CHF		Excédent de revenus (+)/ charges (-) En CHF
2022		8'908'217.46		+4'565'383.16
2021		7'854'557.19		+3'958'088.89
Moyenne				

		Degré d'autofinancement En %		Taux d'endettement En %
2022		139,14%		59,98%
2021		93,91%		74,14%
Moyenne		113,52%		66,79%

		Part des charges d'intérêt En %		Dettes brutes par rapport aux revenus En %
2022		0,44%		115,76%
2021		0,41%		136,72%
Moyenne		0,43%		125,81%

		Proportion des investissements En %		Dettes nettes par habitant En CHF/habitant
2022		23,38%		1'796
2021		27,59%		2'074
Moyenne		25,48%		1'935

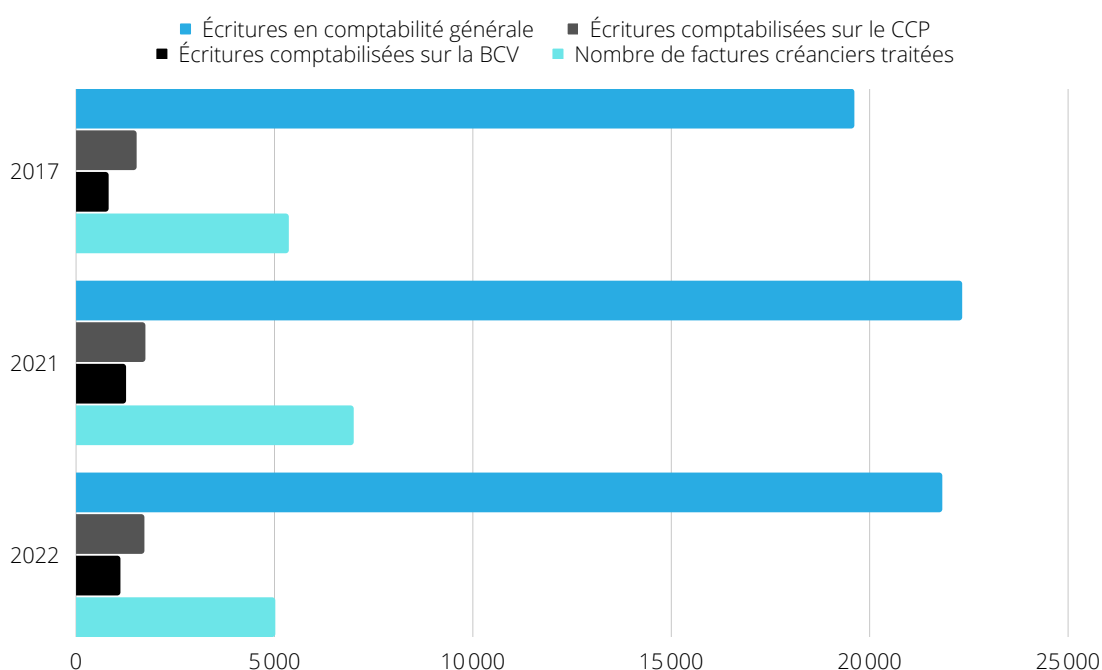
		taux d'autofinancement En %		Part du service de la dette En %
2022		20,84%		10,45%
2021		19,92%		11,54%
Moyenne		20,40%		10,97%

Compte 2022 - les premiers en MCH2

L'introduction du MCH2 a également nécessité la refonte complète du plan comptable avec une nomenclature passant de 3 chiffres pour la tâche, 3 chiffres pour la nature, et 2 pour les compléments à 4 positions pour la fonction, 4 pour la nature, et 2 pour les compléments.

De nombreux comptes ont été reclassés, certains regroupés et d'autres répartis afin de répondre aux directives. Ce passage à ce nouveau modèle harmonisé a nécessité beaucoup de travail pour le secteur financier (notamment afin de retraiter certaines données MCH1 qui ne se retrouvaient pas sous MCH2).

Actes pour tâches comptables





SOC (Service officiel de la curatelle)

Dès juin 2011, date de la mise en place de la structure régionale (chambre pupillaire intercommunale), dès 2014 avec la mise en place de l'APEA régionale et à ce jour, le service officiel de la curatelle a toujours évolué de manière indépendante, avec une « collaboration » avec un curateur officiel, engagé par la Commune, mais recevant ses directives et tâches par l'intermédiaire de l'APEA. Les dispositions légales du nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte, entrées en vigueur le 1er janvier 2013, fixent notamment la responsabilité subsidiaire encourue par la Commune, les membres de l'APEA et les curateurs professionnels ou privés.

La directive du 20 mai 2019 du Département de la sécurité, des institutions et du sport, Service juridique de la sécurité et de la justice, indique quelques clarifications sur les formes organisationnelles du SOC sur le plan communal. Elle indique notamment que, bien que celui-ci soit régit par une double subordination (Commune et APEA pour l'aspect de la remise des mandats), il doit faire l'objet d'un rattachement hiérarchique à l'employeur (ici la Commune de Collombey-Muraz).

C'est pourquoi depuis 2020, le SOC de Collombey-Muraz est rattaché administrativement au service Administration et Finances pour les aspects de suivi budgétaire et de responsabilités.

Actuellement, la situation se présente de la manière suivante : après 1 transfert de for intervenu durant l'exercice et 2 mesures terminées (1 décès, 1 levée), le SOC traite, au 31.12.2022, 50 mandats, répartis de la manière suivante : 4 dossiers avec « curatelle de portée générale », 1 mesure « curatelle de coopération » art. 396 CC, les autres mandats, soit 45 mesures sont de « représentation art. 394 et gestion art. 395, al. 1 et/ou 2 avec et sans retrait des droits civils ». Également à prendre en compte, 2 personnes incarcérées et 3 personnes bénéficiaires du social.



Informatique

Pas de changement notable par rapport à l'organisation puisqu'un support de 1er niveau est assuré à l'interne et une coordination vers les différents prestataires est également assumée par ce même collaborateur.



COLLOMBEY
MURAZ

SERVICE TECHNIQUE



Données générales

Le service technique est en charge des domaines suivants : gestion du territoire, constructions, énergie, environnement, transports publics, infrastructures routières, urbanisme, cours d'eau, eaux usées, eau potable, infrastructures sportives, places de jeux, éclairage public, voirie, signalisation routière, bâtiments publics.

Municipal en charge du dicastère voirie

Jean-Luc Planchamp

Municipal en charge des infrastructures et de l'urbanisme

Mikaël Vieux

Municipale en charge de l'environnement et de l'énergie

Sandra Cottet-Parvex

Municipal en charge des constructions et de l'aménagement du territoire

Alexis Turin

Chef de service

Abel Udressy

Affaires et structure du personnel du service (EPT)

Bureau technique



Secrétariat technique

1.4 EPT



Aménagement du territoire et constructions

1.4 EPT



Bâtiments communaux

0.5 EPT



Infrastructures publiques

0.9 EPT

Personnel d'exploitation



Travaux publics - voirie

8.5 EPT



Bâtiments communaux

1.5 EPT



Eau potable

2.0 EPT



Eaux usées

2.0 EPT



Principaux dossiers programmés, avancement des études, travaux spécifiques

Génie civil & urbanisme

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Routes cantonales - Décoration de rond-points	0.-	0%	Études sécuritaires complémentaires. Autorisation de construire délivrée seulement en 2023 - travaux reportés à 2023.
Routes cantonales - rue des Dents du Midi, réfection de l'enrobé bitumineux	257'000.-	100%	Participation communale de 50% aux travaux réalisés par le service cantonal de la mobilité.
Routes communales - travaux de goudronnage et entretien du réseau routier	210'000.-	100%	Divers secteurs nécessaires.
Liaison de mobilité douce entre le quartier du Verger et la rue St-Didier	63'000.-	100%	
Réfection des rues Clos-Novex et Pré-Raye, y.c éclairage	1'324'000.-	100%	Subvention Agglo non comprise (Fr. 437'250.-). Progression du chantier selon planning. Fin de chantier prévu à l'automne 2023.
Centre du village d'Illarsaz, rénovation de la route cantonale et réfection de la place centrale	66'000.-	100%	Participation financière cantonale non comprise (2 abris de bus et éclairage public) = Fr. 63'000.- Travaux de finition.
Route intercommunale de l'Epine (contournement zone commerciale et nouvelle entrée Monthey nord)	83'000.-	100%	Travaux de finition. Frais d'expropriation réglés en 2023.

Parcs et espaces publics

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Renouvellement des bacs à fleurs	16'000.-	100%	

Bâtiments communaux

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Mise à jour du réseau et parc de caméras de surveillance (étape 1)	20'000.-	100%	Adjugé en 2022, travaux terminés en mars 2023.
Étude parasismique de bâtiments communaux	26'000.-	100%	Maison de Commune, Maison de la Cour, Ancien collège de Muraz, Collège de Corbier, Cycle d'orientation, Ancienne cure de Collombey, immeuble Bellevue.
Maison de Commune - changement des fenêtres du sous-sol	9'000.-	50%	Appel d'offres et adjudication des travaux. Importants délais de commande. Pose des fenêtres en 2023.
Mise en place de vannes thermostatiques intelligentes	5'000.-	100%	Maison de la Cour.
Grange Villageoise - pose d'une clôture extérieure	4'000.-	100%	
Ancienne cure de Collombey - réfection des peintures des couloirs	11'000.-	100%	
Abri PC ZI en Reutet - assainissement et mise en conformité	0.-	10%	Études préliminaires - report des travaux à 2023.
École d'Illarsaz - changement des fenêtres hautes de la salle de gym	0.-	100%	Travaux mis en attente - seront coordonnés aux travaux d'assainissement de la toiture planifiées en 2023.
Salle polyvalente des Perraires – étude globale de rénovation	9'000.-	100%	
Salle polyvalente des Perraires – remplacement des stores des coupoles de la salle polyvalente	72'000.-	50%	Appel d'offres et adjudication des travaux. Importants délais de commande. Pose de stores en 2023.
Salle polyvalente des Perraires - compléments d'éclairages pour la cour d'école	17'000.-	100%	
Salle polyvalente des Perraires - assainissement du bassin tampon	16'000.-	100%	

Bâtiments communaux

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Cycle d'orientation - rénovation des salles de cuisine	177'000.-	100%	
Maison du Village - remplacement des volets	0.-	0%	Appel d'offres et adjudication des travaux. Importants délais de commande. Pose de volets en 2023.
Halle des travaux publics des Plavaux - changement du chauffage	18'000.-	100%	
Détartrage de tous les chauffe-eaux	6'600.-	100%	

Sport - Jeux - Loisirs

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Bochet - remplacement d'un jeu d'enfants	4'600.-	100%	

Eau potable

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Nouveau véhicule polyvalent pour la section des eaux	24'000.-	100%	Véhicule de marque Dacia.
Compteurs d'eau - système radio pour le relevé à distance	34'000.-	100%	
Rue du Vigneron à Muraz - remplacement de conduite	65'000.-	100%	
Route cantonale secteur AGIP à Collombey-le-Grand. Remplacement de conduite	120'000.-	100%	
Rue du Vieux-Pont Est à Illarsaz - remplacement de la conduite et suppression du réseau basse pression	0.-	0%	Travaux reportés - seront coordonnés à la réfection intégrale de la rue actuellement à l'étude.

Eau potable

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Chambre de connexion bidirectionnelle avec le réseau d'eau de la Ville de Monthey	38'000.-	100%	Projet piloté par la Ville de Monthey.
Rue du Pré Court et routes des Brêches à Muraz - remplacement de conduite	110'000.-	50%	Le solde des travaux prévus sur la rue du Pré Court sera réalisé en 2023, avec la rénovation d'autres services.
Route des Brêches à Muraz, secteur Plavaux - remplacement de conduite	21'000.-	100%	
Chemin des Chaux à Collombey - nouvelle conduite pour renforcement défense incendie	57'000.-	100%	
Rue des Dents-du-Midi à Collombey - rénovation de conduites	70'000.-	100%	
Chemin de Filiolage aux Neyres - nouvelle conduite pour renforcement défense incendie	36'000.-	100%	
Secteur du Petit-Paradis - modification du principe de livraison d'eau	192'000	100%	Finalisation des travaux.

Eaux usées - eaux claires

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Révision du PGEE et modification du règlement des eaux usées	74'000.-	60%	
Nouveau collecteur d'eaux usées et d'eaux claires secteur Petit-Paradis/La Crottaz	23'000.-	100%	Finalisation des travaux.
Rues Clos-Novex / Pré-Rayé – mise en conformité dans le cadre des travaux routiers	82'000.-	100%	Rénovation des collecteurs par chemisage. Suite selon avancement des travaux.
Les Neyres, secteur Charbonnailles - nouveau réseau collecteur	104'000.-	100%	Finalisation des travaux.
Rue des Dents-du-Midi et place de la Charmette à Collombey - collecteur séparatif et rétention	440'000.-	100%	
Rue de la Charmette à Collombey - création d'un système séparatif	217'000.-	70%	
Route cantonale des Brèches à Muraz - nouveau collecteur d'eaux claires	185'000.-	70%	
Chemin de Filiolage aux Neyres - déplacement d'un collecteur	18'000.-	100%	
STEP de Collombey-le-Grand - agrandissement et assainissement général	5'630'000.-	98%	Travaux terminés à l'exception de quelques finitions. Décompte finaux en cours.

Éclairage public

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Village des Neyres - complément d'équipement route des Châtagniers	8'000.-	100%	Mise en place de 1 ensemble d'éclairage public, y compris génie civil pour alimentation électrique.

Signalisation et marquage

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Organisation et uniformisation de la signalisation des routes de plaine	41'000.-	100%	

Cimetières

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Cimetières de Collombey et de Muraz - réalisation de nouveaux columbariums	74'000.-	100%	Adjudication des travaux. Importants délais de livraison. Travaux finalisés en 2023.

Transports publics – Mobilité

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Arrêt de bus hors chaussée - zone commerciale	0.-	0%	Projet révisé. Mis en attente.

Environnement – Déchets

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Implantation de conteneurs enterrés de type "Molok"	17'000.-	(*)%	Compléments d'équipements au gré des opportunités.
Achat de poubelle de rue - complément et renouvellement des équipements	36'000.-	100%	

Travaux publics : machines - outils

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Nouveau véhicule de type camionnette	50'000.-	100%	

Aménagement du territoire

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Étude - révision du règlement communal des constructions et des zones d'affectations	63'000.-	100%	Document finalisé. Procédure de consultation en 2023.
Étude d'aménagement, masterplan : secteur Plavaux, Perraires et future halte CFF	83'000.-	100%	
Zone d'activités Charbonnières-Enclos-ExTamoil : MasterPlan	0.-	0%	Définition de la gouvernance. Report à 2023.

Cours d'eau

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Étude renaturation du canal des Glariers	17'000.-	100%	Étude préliminaire.

Énergie - développement durable

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Planification énergétique territoriale	25'500.-	90%	
Valais Rénove	27'000.-	100%	Suite du programme d'incitation en 2023.



Aménagement du territoire



Un pas supplémentaire a été franchi dans l'analyse du territoire communal en vue de la révision globale des plan d'affectation des zones (PAZ) et règlement communal des constructions et des zones (RCCZ).

En fin d'année, le dossier comportant toutes les études de base et le projet de révision des PAZ et RCCZ a été soumis au service du développement territorial en vue de l'obtention de l'avis de principe du Canton et pour permettre la poursuite de démarches.

Une fois les mises à jour effectuées en fonction de la synthèse des préavis reçus de l'Etat, l'enquête publique pourra être effectuée.

Finalement, il appartiendra au Conseil général de délibérer et de décider de l'adoption des PAZ et RCCZ en ayant également à disposition le dossier des oppositions, accompagné du préavis du Conseil municipal.





Constructions



En 2022, plus de 400 dossiers constructions ont été traités, ce qui représente une augmentation d'environ 17% par rapport à 2021. Parmi ceux-ci, on peut notamment relever :



32 demandes de principe et de renseignements qui démontrent une volonté d'intégration dans l'environnement bâti et d'usage optimum du sol.



147 logements autorisés dans l'habitat individuel et collectif, dont 85 à réaliser dans trois immeubles à construire dans le Quartier du Verger.



La prise en compte de la transition énergétique par la population avec plus de 200 dossiers traités incluant 130 demandes d'installation de capteurs solaires et 45 pour des pompes à chaleur.



28 dossiers de police des constructions pour la régularisation de réalisations entreprises sans en avoir requis l'autorisation.



9 demandes relatives à des exigences environnementales comme des demandes de forages de surveillance de la nappe phréatique ou des portiques de détection de la radioactivité.



47 demandes destinées à des locaux de travail ou des aménagements d'agrément ou de loisirs.



Bâtiments communaux



Le parc immobilier communal nécessite un entretien régulier afin d'assurer le maintien de sa valeur, de prolonger son utilisation et de d'améliorer le confort des utilisateurs. Au cours de l'année 2022 on relèvera spécifiquement :

Perraires – rénovation de la salle de cuisine

- Remplacement du revêtement de sol
- Création de deux nouveaux blocs de cuisine
- Rénovation des armoires
- Complément d'équipement (réfrigérateurs, lave-vaisselle)
- Création de rangements supplémentaires
- Nouveau système de ventilation/aspiration
- Peintures des murs

Coût global des travaux

Env. Fr. 177'000.-



Maçonnerie

Carraux-Moret
Constructions SA
Muraz



Électricité

Grichting & Valterio
Electro SA
Collombey



Lave-vaisselles professionnels

LS Bifrare SA
Collombey-le-Grand



Cuisines

Dekocuisine
Vionnaz



Carrelage

Hotistyle Sàrl
Collombey



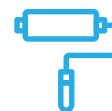
Sanitaire

SBW-Energies Sàrl
Collombey-le-Grand



Ventilation

Gex SA
Bex



Peinture

Maxime Fracheboud
Collombey





Infrastructures routières et espaces publics



Liaison entre le quartier du Verger et la rue St-Didier à Collombey

- Liaison piétonne, accès direct avec la Maison de la Santé
- Desserte fine entre le centre du village et le quartier d'habitation
- Continuité piétonne en direction de Monthey (Ch. Des Dailles)
- Travaux réalisés dans le cadre de la construction d'un nouvel immeuble
- Droit de passage public sur fonds privés.

Travaux de maçonnerie Gedil Sàrl - Collombey

Revêtements bitumineux Routes et Revêtements SA - Monthey

Éclairage public Romande Énergie SA

Coût global des travaux Env. Fr. 63'000.-



Rue des Dents-du-Midi réfection de l'enrobé bitumineux

- Maître d'ouvrage = Canton du Valais, service de la mobilité
- Assainissement de l'enrobé bitumineux
- Mise en conformité, selon l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB)
- Plus-value pour la qualité de vie des riverains
- Bandes cyclables en direction de Monthey
- Suppression de l'ancienne rigole en pavés
- Travaux ponctuels et mise en conformité des services souterrains

Coût des travaux de goudronnage à charge de la Commune

Env. Fr. 184'000.-



Infrastructures routières et espaces publics



Rue de Clos-Novex à Collombey Suite des travaux

- Suite des travaux débutés en 2021
- Rue Clos-Novex terminée à 95 %
- Intégration d'une station de relevage des eaux pluviales à l'extrémité nord de la rue Clos-Novex
- Assainissement des réseaux d'eaux usées, terminé pour l'ensemble du chantier
- Début des travaux sur la rue du Pré Raye en 2023



Divers

Comme chaque année, le réseau routier a bénéficié de plusieurs travaux d'entretien afin de maintenir la valeur des infrastructures existantes. Les interventions suivantes ont été entreprises en 2022 :

- Remplacement et repositionnement des grilles d'eaux claires sur le chemin des Andains à Muraz
- Réfection du tapis bitumineux du chemin longeant le canal de la Poutilla entre la route cantonale et le chemin de Tabac-Rhône à Illarsaz
- Réalisation d'un trottoir en grave et élargissement de la route dans le secteur de la Z.I. des Rosses, entre la route cantonale et la voie de chemin de fer
- Réfection des modérateurs de trafic au chemin des Rottes à Muraz et réalisation d'une place d'évitement



Réseau d'eau potable



Réseau d'adduction et de distribution

L'entretien et la mise à niveau du réseau de distribution d'eau potable nécessite chaque année d'importants investissements. Au chapitre des améliorations notables réalisées en 2022, on peut relever les chantiers suivants :

Muraz - Rue du Vigneron, remplacement d'une ancienne conduite eau potable

- PE diam. 125 mm / longueur environ 75 mètres
- PE diam. 63 mm / longueur environ 145 mètres

Collombey - Chambre de la connexion bidirectionnelle avec Monthey (solde travaux)

Collombey – Route de la Fin à chemin des Chauz, réalisation d'une nouvelle conduite de défense incendie avec nouvelle borne hydrante

- PE diam. 125 mm / longueur environ 125 mètres

Collombey – Rue des Dents-du-Midi, remplacement d'une ancienne conduite Eau Potable sur la route cantonale RC 302

- PE diam. 160 mm / longueur environ 80 mètres
- Forage dirigé sous la ligne de chemin de fer / longueur environ 10 mètres

Collombey-le-Grand - RC 112 : Secteur AGIP - Bras-Neuf remplacement conduite

- Tubage de l'ancienne conduite avec PE DN 160 mm / longueur env. 240 mètres

Muraz - Route des Brèches, remplacement d'une ancienne conduite et bouclage (suite et fin des travaux en 2023)

- PE diam. 160 mm / longueur environ 290 mètres

Muraz – Rue de St-Jean à Pré Court, remplacement d'une ancienne conduite et bouclage

- PE diam. 125 mm / longueur environ 130 mètres

Les Neyres – Chemin de Filliolage, Réalisation d'une nouvelle conduite de défense incendie avec nouvelle borne hydrante

- PE diam. 160 mm / longueur environ 65 mètres
- PE diam. 125 mm / longueur environ 155 mètres

Route de la Fin - Ch. des Chauz à Collombey



Rue St-Jean à Muraz





Eaux usées et eaux claires

Réseau collecteur



Séparation des eaux claires - Ouvrage de rétention dans le secteur de Pré Chappuis (place de la Charmette) à Collombey

D'importants travaux d'assainissement ont été réalisés en 2022 à la sortie du village de Collombey (côté Nord). Ces travaux vont permettre de réduire très fortement le volume d'eau pluviale dans le réseau d'égout et de limiter les à-coups hydrauliques dans les réseaux collecteurs situés en aval, notamment dans le village de Collombey-le-Grand.

- Collecte des eaux pluviales de la rue des Dents-du-Midi
- Collecte des eaux pluviales de l'extrémité Ouest de la route de St-Tryphon
- Collecte des eaux pluviales de la rue de la Charmette
- Création d'un bassin de rétention en aval des ces 3 branches.



Bureau d'ingénieurs
Sollertia



Entreprise de génie civil
Atra SA



Dimension de l'ouvrage

Longueur = 150m
Largeur = 2,4m
Volume de rétention =
env. 225m³



Coût total

Environ CHF 440'000.-





Eaux usées – STEP



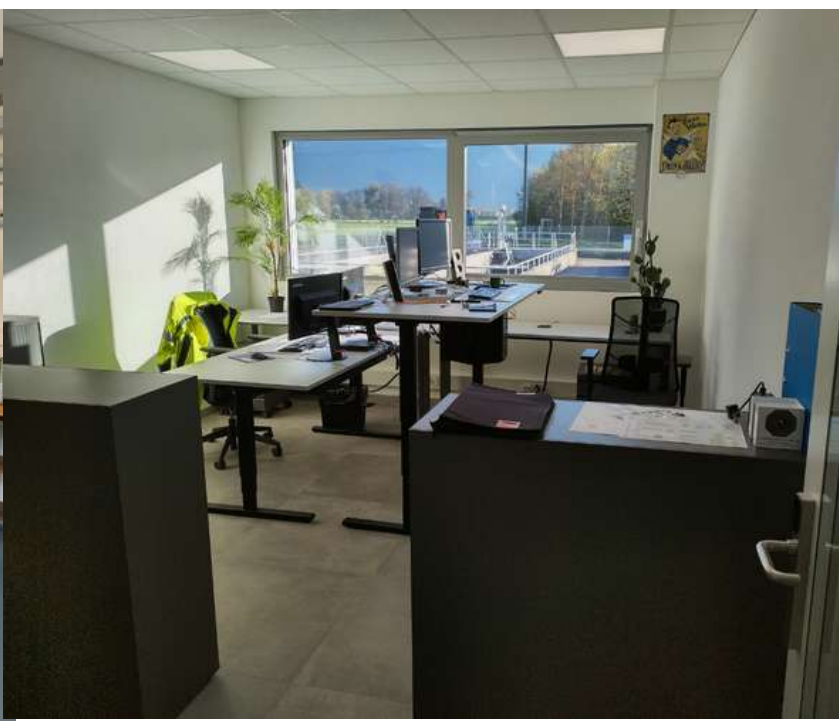
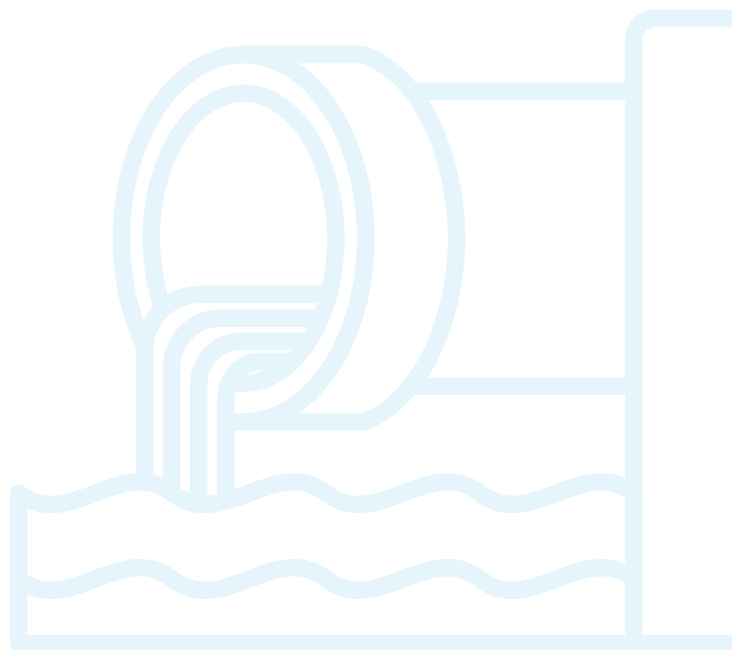
Après trois ans de gros travaux, 2022 a enregistré la finalisation du chantier de la nouvelle STEP de Collombey-Muraz.

Si les installations techniques permettant le traitement des eaux étaient parfaitement opérationnelles dès l'été 2022, ce n'est qu'au mois de décembre que les ateliers ainsi que les locaux administratifs ont été totalement achevés. Quelques petites optimisations sont en cours, mais les performances de traitement des différents polluants sont très élevées et donnent entière satisfaction.

Il est à noter que pour assurer le bon fonctionnement de ces installations, la Commune a engagé une seconde personne, également au bénéfice d'un brevet fédéral d'exploitant de STEP.

Avec la concrétisation de cet ouvrage, la Commune dispose désormais d'un outil très performant et dimensionné pour faire face aux défis de ces prochaines décennies pour le traitement des eaux domestiques de Collombey-Muraz.

L'inauguration officielle des installations aura lieu le 3 juin 2023. À cette occasion, la population sera invitée à découvrir les différents locaux et unités qui composent cet ouvrage de traitement et d'épuration des eaux.





Énergie et développement durable



2022 : une année stratégique pour les énergies et le développement durable !

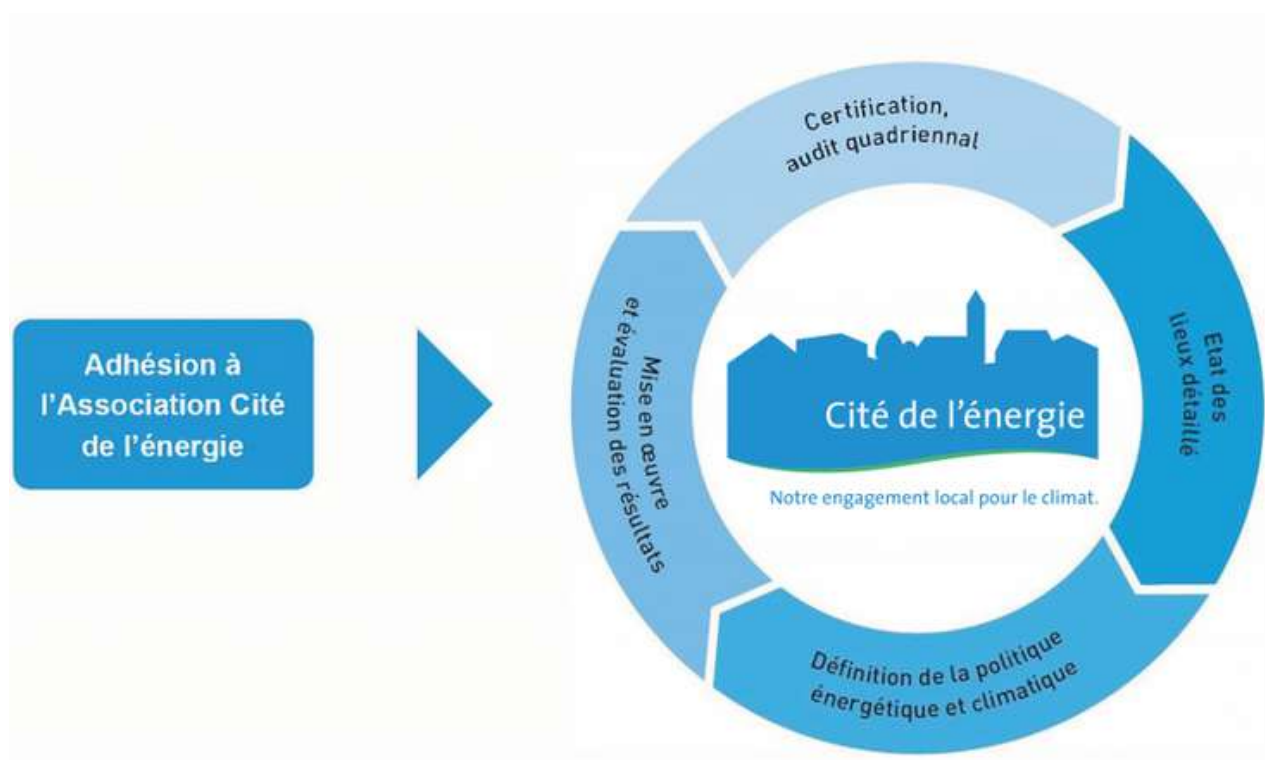
Cité de l'énergie

Ce label récompense les communes qui s'engagent localement et de façon continue pour les défis dans les domaines de l'énergie et du climat. Labellisée pour la première fois en 2015, Collombey-Muraz vise la distinction GOLD du label : cela signifie qu'elle doit au moins obtenir 75% des points dans le catalogue Cité de l'Énergie. En 2022 s'est tenu l'état des lieux, soit la première étape de la relabellisation. Les premiers résultats montrent que nous sommes sur la bonne voie pour le GOLD : rendez-vous à l'automne 2023 pour le résultat !

Aboutissement de la planification énergétique éditoriale (PET)

Les consommations d'énergies ne cessent d'augmenter avec la croissance économique et démographique. En révisant sa PET, Collombey-Muraz fixe une vision 2035 ambitieuse avec pour objectifs de :

- Réduire d'au moins 50% la consommation d'énergie primaire par habitant, c'est-à-dire l'énergie présente dans la nature sans transformation;
- Réduire d'au moins 60% les émissions de gaz à effet de serre du parc bâti;
- Atteindre 80% d'énergie finale renouvelable pour le parc bâti, c'est-à-dire l'énergie utilisée pour le chauffage et l'eau chaude;
- Atteindre un approvisionnement électrique 100% renouvelable.





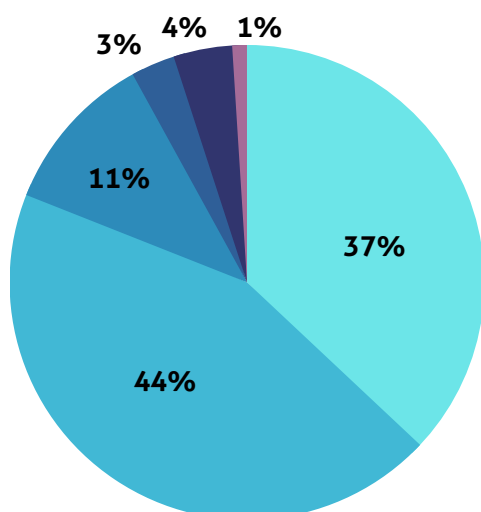
Énergie et développement durable



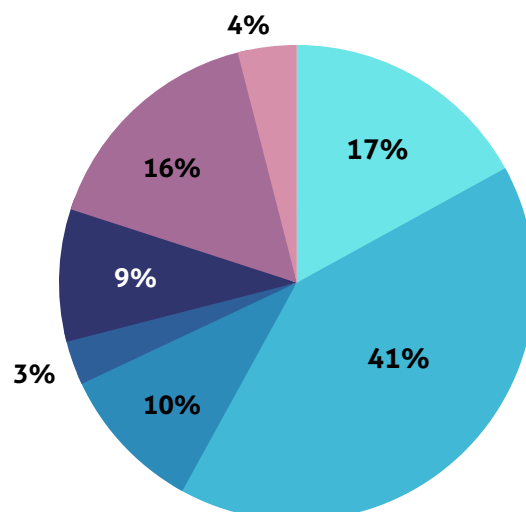
Valais RénoVe

Le graphique ci-dessous compare l'approvisionnement en énergies pour le chauffage entre 2010 et 2019 sur l'ensemble du parc bâti de la Commune. La part des énergies fossiles sur la Commune a reculé depuis 2010, principalement au profit du thermoréseau. Néanmoins, le chemin est long à parcourir, notamment en matière de rénovation des bâtiments, c'est pourquoi la Commune aide la population au travers de sa ligne de conseil énergies et son projet pilote "Valais RénoVe".

Couverture des besoins de chaleur (2010)



Couverture des besoins de chaleur (2019)



Mazout
Gaz
Électricité
Bois
Pompe à chaleur
Chauffage à distance
Autres

Le projet Valais RénoVe vise à démultiplier le taux de rénovation de la Commune. Il met à disposition des grands propriétaires immobiliers, ou des PPE, un pré-audit énergétique de leur bâtiment ainsi qu'un panel d'experts pour les accompagner tout au long de leur projet de rénovation. Le projet, co-financé par le Canton du Valais et les Communes de Monthey et Collombey-Muraz, a été initié en 2022 et durera jusqu'à fin 2024. Le site web www.valais-renove.ch a été créé pour présenter les détails du projet.

Les propriétaires prennent connaissance de Valais RénoVe à l'occasion de la conférence de lancement





COLLOMBEY
MURAZ

STRUCTURES JEUNESSE



Données générales



Municipale en charge du dicastère : Véronique Chervaz

Cheffe de service : Cécile Bourban



53

collaborateurs et
collaboratrices
(dont 8 remplaçantes,
non comptées dans les EPT)



Direction
1.9

27.3

EPT
(y c. chef de
service)



Crèches
11.30



Secrétariat
0.7



Nurserie
7.5



UAPE
5.90

+ 8 stagiaires, 4 apprenties ASE et 1 pré-apprentie

Affaires du personnel de service

Départs :

- Daniello Liliane
- De Matteis Morgane
- De Sousa Martinho Sandra
- Rithner Matacha
- Baudet Nathalie
- Planchamp Malaurie

Arrivées :

- Pfulg Céline
- Pache Caroline
- Hipolito Sabina
- Orthen Sarah-Marie
- Saudan Béatrice

Séances de service tenues durant l'année

1 colloque institutionnel avec tous les collaborateurs et les collaboratrices

8 colloques éducatifs par groupe

35 colloques (thème «organisation» ou thème «enfants») par groupe (fréquence hebdomadaire)





Service des structures en faveur de la jeunesse



Points forts du service

En 2022, les Structures jeunesse ont fêté les 10 ans du bâtiment des Plavaux et la création d'une nurserie. Dans ce cadre-là, trois conférences ont été organisées pour les parents et les collaborateurs. Les thèmes des écrans, du sommeil ou encore la question du « comment parler d'intimité avec son enfant » ont été abordés dans ce cadre-là.

479 enfants ont bénéficié d'un accueil en structures. 11 enfants fréquentent également les ateliers d'éveil au français mis en place en novembre 2021.

La liste d'attente en UAPE reste proche de zéro puisque nous avons procédé régulièrement à des augmentations de la capacité d'accueil. Nous répondons positivement à 98% des demandes reçues.

Points faibles du service

Nous répondons à environ 76% des demandes reçues pour la crèche. Un projet d'agrandissement est en cours pour une ouverture courant 2023. Il permettra de créer 24 nouvelles places en crèche et 12 à l'UAPE.



Investissements programmés

Il n'y a pas eu d'investissement particulier en 2022.





Crèche



Fréquentation

Nursérie 1 et 2	Petits	Moyens	Grands + 1 ^{ère} enfantine	Éveil au français	Total
62	41	44	104	11	262

Nombre d'enfants domiciliés hors Commune : 0

Nombre de parents sans activité professionnelle : 11, dont 6 d'enfants fréquentant les ateliers d'éveil au français

Nombre d'enfants totalement en liste d'attente au 31.12.2022 : 60 dont 18 en nurserie



Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)



Prestations

Depuis 2019, l'UAPE accueille sur 3 sites 155 enfants de cinq à douze ans sur un groupe vertical, du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45, hormis durant les vacances scolaires et le mercredi après-midi. L'UAPE est ouverte le mercredi matin et le jeudi matin en continu en raison des horaires scolaires.

L'UAPE des Plavaux, destinée aux enfants fréquentant l'école des Perraires, dispose de 30 places. Depuis le 1er janvier 2022, une salle aux Perraires a été mise à disposition pour les repas de midi. Elle peut accueillir 12 enfants, ce qui amène le nombre de places disponibles à 167 au total. L'UAPE du Corbier peut accueillir 66 enfants qui fréquentent ou l'école du Corbier ou celle de la Cure. L'UAPE qui accueille les enfants fréquentant les écoles de Muraz dispose de 35 places à la Grange Villageoise et 24 places sur l'heure du midi à la Maison du Village.

Fréquentation

Nombre d'enfants inscrits au 31.12.2022 : 228

Nombre de parents sans activité professionnelle : 2

Nombre d'enfants totalement en liste d'attente au 31.12.2022 : 7, dont 1 dont les parents sont sans activité professionnelle

Ouverture estivale de l'UAPE

En 2022, l'UAPE a à nouveau ouvert ses portes aux enfants durant les 3 premières semaines des vacances scolaires estivales. La fréquentation de cet accueil de type centre aéré remporte un succès grandissant et répond ainsi à une demande des parents toujours plus forte. 35 enfants de la Commune ont ainsi bénéficié de cet accueil, ainsi que 3 enfants de la Commune de Vionnaz à qui nous ouvrons également les portes pour compléter les groupes.



Personnel



Les « directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire » édictées par le service cantonal de la jeunesse régissent l'encadrement nécessaire en termes de personnel en fonction du nombre et de l'âge des enfants par groupe.

Personnel dévolu à l'encadrement : situation des structures de Collombey-Muraz au 31.12.2022

- Pour la crèche (nursérie/petits/moyens/grands) : 18.8 EPT
- UAPE : 5.9 EPT

CRTO

La collaboration instaurée avec le CRTO continue de donner entière satisfaction. 4 personnes se sont ainsi succédées dans les différents groupes de la crèche et de l'UAPE afin de découvrir le métier d'éducateur/trice de l'enfance en vue d'une réinsertion sur le marché du travail. Ces stages d'une durée moyenne de trois mois par personne amènent une aide bienvenue sur les groupes et permettent à des personnes de rester en lien avec le monde du travail.



Projets généraux



Nurserie Réaménagement

En 2022 l'équipe du Nid Douillet (Nurserie 1) a réaménagé l'entrée du groupe dans le but d'offrir un espace propice à la rencontre et au partage lors de la première venue de l'enfant et de sa famille.

Cet endroit aménagé de manière chaleureuse a été pensé pour souligner l'attention portée à ces premières rencontres. Il permet au parent et à son enfant de s'installer confortablement, un peu à l'écart du groupe et de s'imprégner de cette ambiance particulière qu'ils ne connaissent peut-être pas.



Dans le souhait que ce lieu d'accueil vive en partenariat avec les familles et devienne aussi un espace d'échange de ressources, différents thèmes ont été proposés.

Ainsi, la période de familiarisation (adaptation) a été abordée pour connaître le ressenti des familles à la fin de cette période.

Cet espace-temps permet l'appropriation réciproque de l'enfant, des parents et des professionnel(le)s. Les figures et sensations familières et étrangères se mêlent. Des repères se déposent pour l'enfant, laissent une trace mémorielle de ses parents dans ce nouvel environnement.

C'est durant cette période que se fondent les bases des relations futures. La confiance est quelque chose qui se construit, l'accueil des parents a une place importante dans l'instauration de cette confiance.

Documentation, photos et références théoriques ont agrémenté le lieu d'accueil. Le partenariat avec les familles s'est reflété à travers leur participation au quiz et à leurs petits mots exprimant toutes les émotions ressenties lors de cette période.



Introduction des Loose parts

Chez les Baladins, le mouvement de pensée de la libre exploration éducative s'est développé. Afin d'encourager la créativité et afin que les enfants prennent du plaisir à faire leurs propres découvertes, les loose parts (pièces détachées en anglais) ont fait leur apparition !

« Les loose parts » sont de petits objets mobiles, des matériaux naturels ou synthétiques. Ils peuvent être touchés, manipulés, transformés et transportés à travers le jeu. Les loose parts n'ont pas d'usage déterminé, en ce sens, ils participent au développement de la créativité, du raisonnement et de la résolution de problème.

Les intérêts éducatifs des loose parts :

- Développer les capacités motrices (coordination main/oeil, la sollicitation de petits muscles, la motricité fine...)
- Découvrir les caractéristiques des objets et leurs propriétés
- Manipuler afin de chercher et de construire des idées. À travers des comparaisons, l'enfant peut émettre des hypothèses et les valider (ou non).



Avec les jeux d'ombres et de lumière, l'équipe éducative a mis l'accent sur l'exploration et l'expérimentation qui font partie du processus d'apprentissage des enfants.

- Spectacle sensoriel
- Stimule le sens visuel, l'observation

- Découvrir les principes d'ombres et de lumières
- Faire découvrir le monde à l'enfant sous un autre angle. Regarder ce qui l'entoure de manière différente
- S'émerveiller





Crèche

Des repas de midi en libre exploration éducative

Le concept des repas de midi a fait peau neuve. Les enfants de la crèche et de l'UAPE des Plavaux ont participé à la création d'un self-service pour des repas de midi en libre exploration éducative. Cette pédagogie permet à chaque enfant d'emprunter son propre chemin grâce au soutien d'adultes disponibles pour l'accompagner. Ainsi, l'ouverture de l'espace restaurant entre 11h15 et 12h45 permet aux enfants de manger dans le respect de leur rythme biologique et de développer leur autonomie en se servant seul.



Projet intergénérationnel

L'EMS de la Charmaie et la crèche ont remis sur les rails le projet intergénérationnel mis à mal pour cause de pandémie. L'équipe de la Grotte aux Merveilles se rend ainsi deux fois par mois à l'EMS pour s'amuser et bricoler avec les personnes âgées. De bons moments partagés et du lien entre les différents âges de notre Commune. Un projet qui amène de la joie à tous les participants sous l'impulsion dynamique des animatrices de l'EMS et des éducatrices de la crèche.

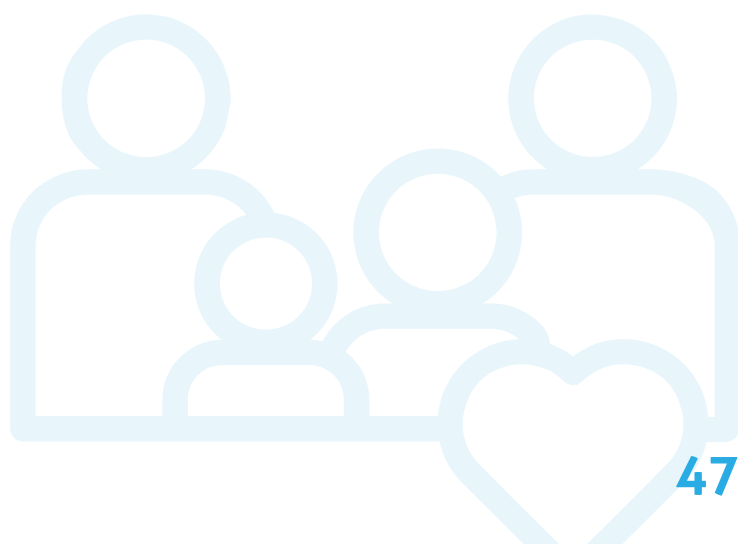


Révision de la pédagogie

Le projet pédagogique et les politiques des groupes permettent une prise en charge professionnelle des enfants accueillis. L'équipe de la Boîte à Malice a souhaité une révision et une mise à jour de ces concepts à la suite de la modification de l'aménagement de leur salle de vie. Les nouvelles tendances pédagogiques ont également favorisé cette révision afin de garantir une qualité professionnelle adéquate. Un dossier plus facile à utiliser pour les nouvelles personnes venant travailler dans ce groupe est en cours d'élaboration.

Les familles dans les crèches

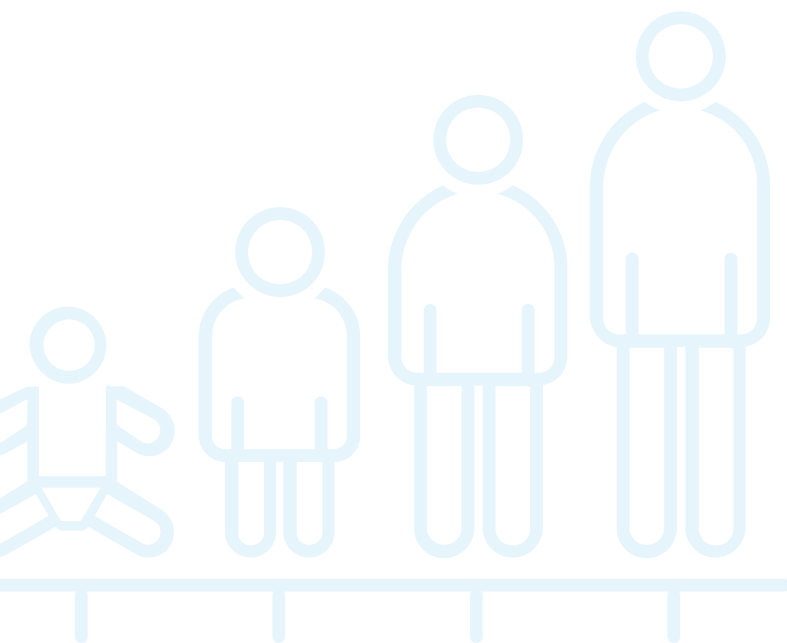
Les 10 ans des Structures Jeunesse ont donné un élan au groupe des Explorateurs. Les parents ont ainsi participé activement à différents moments de la journée et sont même pour certains partis découvrir le canapé forestier. L'intégration des familles a permis aux éducatrices et aux familles de créer un lien privilégié pour accompagner les enfants au quotidien.



UAPE

Satellite des Perraires

Janvier a vu la mise en route du satellite des Perraires. Enfants et adultes apprécient l'ambiance plus conviviale du fait de la taille réduite du groupe et du lieu. Les âges se mélangent mais ce sont principalement des grands (dès la 5H) qui y sont accueillis. La proximité de la cour d'école et l'accès à la salle de gym permettent à chacun de se dépenser même en cas de pluie.



Projet intergénérationnel

Nous bénéficions de la collaboration très appréciée avec l'EMS la Charmaie, principalement le Foyer de Jour qui accueille des enfants de 1ère enfantine et des enfants de la crèche. L'autonomie des personnes âgées accueillies et leur intérêt pour les activités organisées permettent à tous de passer de bons moments d'échange et de créativité en toute convivialité.

Projet prévention de la violence

Les équipes des UAPE déplorent le nombre élevé d'actes de violence physique et verbale chez les enfants accueillis ainsi qu'une certaine banalisation de ceux-ci. Elles ont décidé de ne plus être uniquement dans la réaction, mais d'aborder la problématique par le biais de la prévention. Celle-ci se traduit de plusieurs manières :

- Organisation d'activités de coopération et de gestion des émotions
- Animation de « cafés philo » sous la forme de discussions avec les enfants à propos de situations actuelles et vécues
- Création d'une charte de bien vivre ensemble par et pour les enfants
- Création d'une brochure à l'intention des familles afin d'associer les parents à la démarche de prévention.
- Utilisation du programme de prévention proposé par « Addictions Valais » intitulé « Tina et Toni » pour les plus jeunes et « Clever Club » pour les enfants dès 7 ans.

Fête de l'été

Alors que la fête de Noël de 2021 a dû être revue ou supprimée à cause du Covid, les équipes de Muraz et du Corbier ont souhaité organiser une petite agape pour fêter la fin de l'année scolaire en juin 2022.

Ainsi, un grand nombre de parents sont venus partager un verre en toute décontraction et ont pu profiter de quelques activités ludiques autour du thème de l'interculturalité, à faire en famille.



Fête de Noël

La possibilité de se réunir à nouveau a permis aux équipes des trois UAPE d'organiser un moment convivial avec les parents autour d'un apéro en partie préparé par les enfants.

Les écoliers de l'UAPE du Corbier ont voyagé en Scandinavie le temps d'un petit spectacle préparé par les éducatrices en lien avec le projet interculturalité. Comme chaque année, les UAPE ont projeté des films et dessins animés aux enfants pendant la semaine avant Noël, pour leur plus grand plaisir.





ARPAJ



Données générales

Présidente de l'association

Véronique Chervaz



5

collaborateurs et
collaboratrices



1.95

EPT



Points forts de l'association

- 472 enfants ont bénéficié des services de l'ARPAJ auprès des 74 parents d'accueil qu'a compté l'ARPAJ en 2022. 222 nouveaux placements ont abouti positivement.
- Nombre d'heures de garde réalisées en 2022 : 218'115.95. Le nombre d'heures de garde est revenue environ au même nombre d'heures de garde que celles réalisées avant le Covid.
- Un nouveau site internet a vu le jour www.arpaj-chablais.ch. Il permet aux parents qui souhaitent placer leurs enfants de trouver rapidement les informations nécessaires à l'inscription. Il permet également aux parents d'accueil qui souhaiteraient recevoir des enfants au sein de leur foyer de faire part de leur intérêt et de trouver les démarches à effectuer.
- Un nouveau règlement qui entrera en vigueur au 01.01.23 ainsi que de nouvelles conventions de placement ont vu le jour.
- En 2022, l'ARPAJ a fêté ses 20 ans. Une partie officielle suivie d'un apéro et d'une paëlla offerte aux parents d'accueil a eu lieu au Couvert du Bochet à Collombey-Muraz. Une partie ludique a été organisée également pour les parents plaçants, elle était animée par Soluna. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette journée.
- Afin de soulager les coordinatrices, une collaboration avec le CRTO a été mise en place. Elle permet de bénéficier d'un soutien administratif.

Points faibles du service

- Pour 31 enfants, aucune solution n'a été trouvée. Il s'agit principalement de placements d'écoliers sur les communes de Monthey (15), Collombey (8), Vouvry (6), Vionnaz(1) et Troistorrents (1).
- 96 demandes ont été classées sans suite pour différentes raisons (autre solution de garde, pas de nouvelles, parent d'accueil qui ne convient pas, etc.)

Affaires du personnel de service

Depuis le mois d'avril 2022, le personnel de l'ARPAJ (coordination et gestion comptable) a été repris par la Commune de Collombey-Muraz.

Investissements programmés

Il n'y a pas eu d'investissement particulier en 2022.





COLLOMBEY
MURAZ

ECOLE

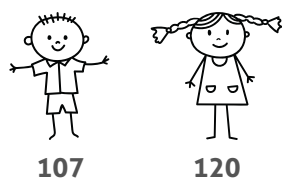


Effectifs des écoles (état à la rentrée 2021)



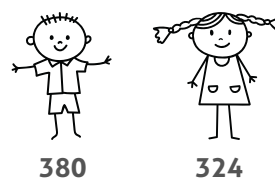
Le nombre d'élèves des écoles évolue toujours de façon relativement stable même si la rentrée 2022, avec 1276 élèves, compte le plus grand nombre d'élèves jamais inscrits dans nos écoles ! C'est surtout à l'école primaire que la progression est la plus forte avec 62 élèves de plus qu'en 2021 (contre 24 en moins au CO) .

1H-2H 10 classes



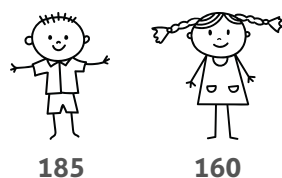
227

3H-8H 32 classes



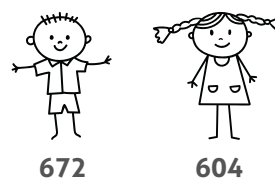
704

CO 18 classes



345

EE-EP-CO



1276

Élèves et classes par bâtiment scolaire – années 2022-2023

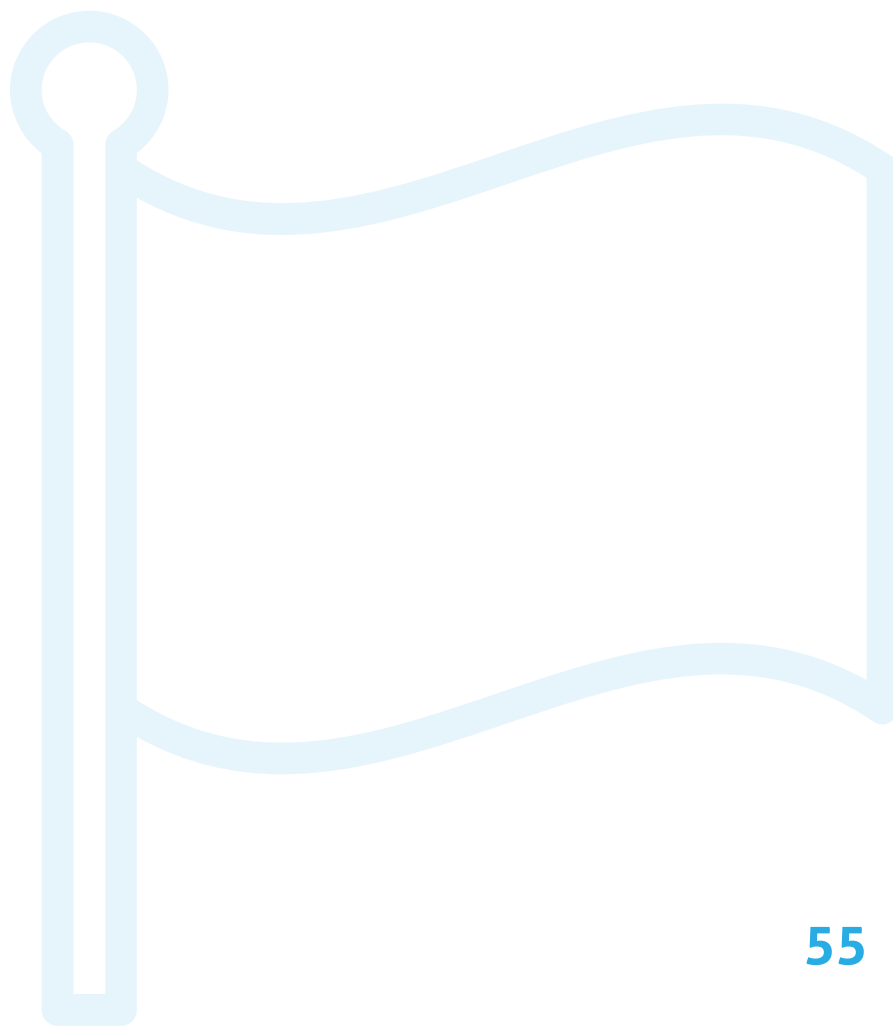
	Illarsaz	Cure	Corbier	Les Perraires	Muraz - Collège	Muraz - Sous l'église	TOTAL
1-2H	13	43	23	89	59		227
	5,73%	18,94%	10,13%	39,21%	25,99%		100%
	1 classe	2 classes	1 classe	4 classes	3 classes		11 classes
3-8H			222	220		262	704
			31,53%	31,25%		37,22%	100%
			10 classes	10 classes		12 classes	32 classes
CO				345			345
				19 classes			19 classes
							1276

Nationalités EP-CO 2022-2023

N°	Pays	1-2H	% 1-2H	3-8H	% 3-8H	CO	% CO	Total	% Total
1	Suisse	168	74	484	68,8	253	73,3	905	70,9
2	Portugal	23	10,1	91	12,9	41	11,9	155	12,1
3	France	7	3,1	23	3,3	11	3,2	41	3,2
4	Kosovo	6	2,6	19	2,7	14	4,1	39	3,1
5	Italie	5	2,2	21	3	7	2	33	2,6
6	Macédoine du Nord	3	1,3	16	2,3	3	0,9	22	1,7
7	Espagne	2	0,9	8	1,1	2	0,6	12	0,9
8	Brésil	1	0,4	6	0,9	2	0,6	9	0,7
9	Syrie	1	0,4	4	0,6	1	0,3	6	0,5
10	Royaume-Uni	0	0	4	0,6	0	0	4	0,3
11	Serbie	1	0,4	3	0,4	0	0	4	0,3
12	Belgique	0	0	3	0,4	0	0	3	0,2
13	Erythrée	0	0	1	0,1	2	0,6	3	0,2
14	Congo (Kinshasa)	0	0	3	0,4	0	0	3	0,2
15	Pologne	3	1,3	0	0	0	0	3	0,2
17	Roumaine	0	0	2	0,3	0	0	2	0,2
18	Croatie	0	0	0	0	2	0,6	2	0,2
19	Afghanistan	1	0,4	1	0,1	0	0	2	0,2
20	Colombie	0	0	1	0,1	1	0,3	2	0,2

Nationalités EP-CO 2022-2023

N°	Pays	1-2H	% 1-2H	3-8H	% 3-8H	CO	% CO	Total	% Total
21	Angola	0	0	1	0,1	1	0,3	2	0,2
22	Iran	0	0	2	0,3	0	0	2	0,2
23	Danemark	0	0	2	0,3	0	0	2	0,2
24	Philippines	1	0,4	1	0,1	0	0	2	0,2
25	Allemagne	1	0,4	1	0,1	0	0	2	0,2
26	Turquie	0	0	0	0	1	0,3	1	0,1
27	Canada	0	0	0	0	1	0,3	1	0,1
28	Togo	0	0	0	0	1	0,3	1	0,1
29	Côte d'Ivoire	1	0,4	0	0	0	0	1	0,1
30	Nigéria	0	0	1	0,1	0	0	1	0,1
31	Andorre	0	0	1	0,1	0	0	1	0,1
32	Moldavie	1	0,4	0	0	0	0	1	0,1
33	Nouvelle-Zélande	1	0,4	0	0	0	0	1	0,1
34	Grpse	1	0,4	0	0	0	0	1	0,1
35	Slovénie	0	0	1	0,1	0	0	1	0,1
36	Thaïlande	0	0	1	0,1	0	0	1	0,1
37	Mozambique	0	0	0	0	1	0,3	1	0,1
38	Tchéquie	0	0	1	0,1	0	0	1	0,1
		227		704		345		1276	





Effectifs des enseignants (état à la rentrée 2022)



Au début de l'année scolaire 2022-2023, 106 enseignants (78 femmes et 28 hommes) exercent leur métier avec engagement et passion sur l'ensemble de la scolarité obligatoire. À noter à l'école primaire, 83% d'enseignantes alors qu'au CO nous avons 54% d'enseignantes.

La rentrée 2022 a vu 5 nouveaux enseignants arpenter les couloirs de nos différents bâtiments scolaires :

A l'école primaire :

- Claudia Silva : 90% en 3-4H
- Séverine Bruchez : 40% en 7H
- Antoine Ducommun : 60% en 7H

Au cycle d'orientation

- Catherine Granges : env. 25% en économie familiale
- Hélène Ramer : env. 60% en anglais, français et HGC.

À relever également le départ à la retraite de Béatrice Monnard pour l'école primaire après plus de 40 ans dans nos écoles. Merci à Béma pour son engagement auprès de la jeunesse de la Commune !

Enseignants – années 2022-2023

	1-2H		EP		CO		Total	
	F	H	F	H	F	H	F	H
	Nombre							
	13	1	44	9	21	18	78	28
	14		53		39		106	
%	92,9	7,1	83	17	53,8	46,2	73,6	26,4

Le conseil de direction des écoles, formé des 4 mêmes membres (Thérèse Barman directrice-adjointe, Skener Berisha directeur adjoint, Sandro Liaci directeur adjoint et Bertrand Copt directeur) travaille toujours de manière verticale sur les trois cycles de la scolarité obligatoire (1-4H / 5-8H / 9-11CO).

Le conseil est encore et toujours très efficacement secondé par le secrétariat (Mireille Kunz et Françoise Marquis Weber).



Année 2022 – Faits marquants (écoles)



L'année 2022, post Covid, a été marquée par le retour attendu des différentes activités habituelles de nos écoles :

- Les sorties à ski (écoles primaires et cycle d'orientation) ;
- Les spectacles, concerts et activités diverses destinés aux élèves ;
- Et surtout les éléments qui marquent la fin d'une année scolaire (promenades, cérémonies, ...).

La course en faveur de Moi pour Toit

En 2022, après bien des reports, les Écoles de Collombey-Muraz ont décidé, en accord avec la Commune, de permettre et de soutenir l'organisation d'une course parrainée pour aider la Fondation Moi Pour Toit dans son action auprès de quelque 150 enfants de la rue et des bidonvilles de Pereira en Colombie.

Cette course solidaire a eu lieu en mai pour toutes les classes de notre Commune (de la 1H à la 11CO). Il s'agissait pour nos valeureux et sportifs élèves de faire un certain nombre de tours en 20-25 minutes sur un parcours donné.

Grâce aux généreux donatrice et donateurs, cette course fut un véritable succès (plus de 53'000 fr. récoltés, un record !). Mais au-delà de l'aspect financier, quel plaisir de voir l'investissement et la joie de nos élèves pour cet événement autour de l'entraide et la générosité. Cette expérience a donné l'occasion à nos élèves de réfléchir aux droits de l'enfant, de prendre conscience de la réalité du quotidien de certains enfants sous d'autres latitudes et, surtout, de se réunir en nombre et en mouvement pour une cause altruiste !

Joli bilan qui nous permet, au passage, d'atteindre aisément quelques objectifs du plan d'études romand autour des capacités transversales... ce qui ne gâche rien !

Merci donc à toutes et tous pour l'investissement !



UN IMMENSE MERCI AUX ÉCOLES DE COLLOMBEY-MURAZ



JUIN 2022

Vous avez accueilli les enfants de Moi pour Toit avec enthousiasme. Grâce à une belle mobilisation générale, nous avons reçu 53 230 francs. LE MONTANT RECORD depuis 2013 !

Au nom de toute la grande famille de Moi pour Toit, GRACIAS!

Christian Michellod, fondateur et président
Jean-Yves Oreiller, responsable des courses



La cérémonie de remise des diplômes du cycle d'orientation

Après 2 années sans grande cérémonie officielle, le 23 juin 2023 fut une date importante pour exactement les 100 et quelques élèves de notre CO qui ont reçu leur diplôme du cycle d'orientation. Passage important qui marque la fin d'un cycle, la scolarité obligatoire.

Cérémonie officielle qui a retrouvé enfin sa place traditionnelle, cette magnifique soirée a offert à tous les diplômés et à leurs parents ou invités un doux mélange de moments sérieux, émouvants et de productions talentueuses et variées (chants, danses) d'élèves de notre école sous la houlette experte de M. Joël Perruchoud.

La soirée, rythmée et ponctuée d'une présentation filmée très originale des classes des diplômés, s'est terminée par un apéritif préparé par les élèves et fort apprécié des différents convives !

Sourires, bonne humeur, joie communicative, quelques larmes (surtout des parents émus !), les ingrédients de la réussite d'une cérémonie qui est appelée à perdurer. Bon vent à tous nos diplômés !





Bibliothèque



La bibliothèque de Collombey-Muraz est mixte : communale et scolaire. Elle est accessible principalement aux habitants de tous âges de la Commune de Collombey-Muraz ainsi qu'aux élèves scolarisés sur le territoire communal (enfantine, primaire et secondaire) . Elle est sise aux Perraires entre le Cycle d'orientation et l'école primaire.

Personnel

La bibliothèque emploie 3 personnes : Pascale Borboën (50%, 18 ans de service), Mélissa Boros (50%, 1 an de service) et Samantha Gothuey (80%, 7 ans de service).

Pour répondre à une demande de la FOVAHM, Emilie Dubosson travaille les mardis toute la journée durant 5h30. Un stagiaire est venu découvrir notre métier durant le premier semestre : Jonathan Heusser.

Kaipa Djainabizova termine son préapprentissage d'« Agente en information documentaire » le 30 juin.

Le mandat pour la collaboration RERO concernant d'une part les communes de Val d'Illiez, Champéry, Port-Valais et St-Gingolph et d'autre part Collombey-Muraz (Samantha Gothuey) se poursuit selon les conditions émises (20%) auparavant.

Mélissa participe à une formation intitulée « Bibliothèque en milieu scolaire et animations de classe en lien avec le PER » proposée par Biblioromandie à Bibliomedia Lausanne.

Les trois collaboratrices suivent, durant l'année, des formations proposées par la Commune concernant la sécurité.

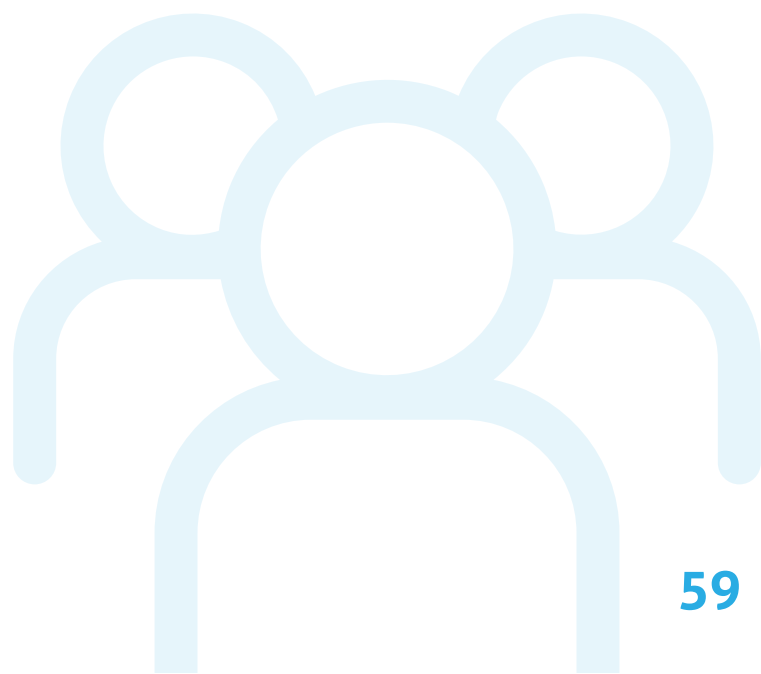
Elles organisent durant l'automne la réunion BVR Chablais qui a lieu à Collombey et réunit toutes les bibliothécaires de la région.

Mélissa et Samantha sont présentes lors des cours proposés par la coordination valaisanne pour le catalogage sur RERO ILS.

L'atelier thématique sur la culture inclusive est présenté par BiblioValais au Lycée Collège des Creusets à Sion.

Enfin, la journée pour les responsables des bibliothèques de plus de 10'000 habitants, organisée par Biblioromandie, a été suivie par Samantha.

La responsable, Samantha Gothuey participe à une réunion plénière de BVR Chablais (Vouvry) ainsi qu'à différentes séances de comité de BiblioValais en présentiel.



Logistique

Sa superficie est de 423 m2. L'aménagement comprend différents espaces :



L'espace de prêt

Il est situé à l'entrée. L'OPAC (catalogue en ligne) n'est toujours pas mis en service, faute de temps. L'espace comprend 4x4 boîtes de rangement pour les périodiques ; une boîte de retours encastrée dans le mur à droite de l'entrée ; une étagère avec d'un côté une mise à disposition de boissons « self-service » et de l'autre, un espace pour des prospectus/publicités sur les manifestations de la région ; 6 fauteuils et 4 petites tables (2x3x2) pour le coin « revues » ; 4 tables et des cubes ; une horloge et une imprimante-scanner-photocopieur.



L'espace « bibliothèque »

Le fonds est divisé en 4 secteurs : enfants, jeunes, adolescents et adultes. Entre chaque secteur, il y a des tables et 8 chaises à disposition des usagers. De plus, 3 espaces composés de 2 fauteuils et d'une table sont répartis à côté des 3 secteurs.



2 espaces (100 m2)

La première salle est utilisée pour accueillir les classes et les crèches. Dans cet espace se trouve aussi la littérature classique, les ouvrages du « Vieux Collombey-Muraz » et certaines bandes dessinées adultes. Il y a également des gradins qui peuvent accueillir 24 enfants et qui sont rétractables. La seconde est destinée aux bibliothécaires pour les travaux manuels et l'entreposage de matériel divers comme les assises selon les recommandations imposées.



L'espace « jardin »

Un jardin est à disposition de nos usagers et pour certaines animations de classes.



L'espace « back office »

Interdit au public ; bureau de travail des bibliothécaires. Une table de travail est mise à disposition d'Emilie Dubosson pour son travail le mardi.



L'espace au fond

Cette partie est utilisée principalement pour l'accueil des classes, des garderies ou des groupes.

La bibliothèque est ouverte 3 jours par semaine – mardi, mercredi et vendredi – pour un total de 13 heures. Durant les vacances scolaires, elle est ouverte uniquement le mardi après-midi (ou mercredi durant les vacances de Carnaval).

Durant l'année 2022, la bibliothèque est accessible au public durant 124 jours.

Le 12 juillet, la bibliothèque a migré sur le logiciel bibliothéconomique RERO ILS conçu par la fondation RERO+ à Martigny.

L'offre des places assises s'est réduite durant l'année pour respecter les recommandations fédérales pour la lutte contre le Covid-19 émises en début d'année.

Depuis la fin des mesures le 17 février 2022, l'accès à la bibliothèque est autorisé à tous sans restriction.

Collections

L'offre se compose de 21'992 documents et de 18 titres de périodiques. La typologie des documents inclut des monographies, des revues, des DVD, des kamishibaïs et des jeux (Helvetiq). Par ailleurs, en intégrant RERO, la bibliothèque met gratuitement à disposition de ses lecteurs un nombre indéterminé de livres électroniques (e-books) via le site de la Médiathèque Valais.

En outre, durant l'année, une révision du fond est effectuée et un peu plus de 1'500 documents sont éliminés, y compris les ouvrages empruntés chez Bibliomedia. L'objectif est de rendre plus visible les documents existants et ainsi susciter la curiosité des lecteurs.

De plus, l'emprunt de documents à Bibliomedia est renouvelé cette année. Environ 1'000 documents (romans, albums, documentaires) pour toutes les tranches d'âges sont empruntés ainsi qu'une cinquantaine de livres du fonds « Facile à lire » (nouveau). Le chargement des notices de Bibliomedia se fait automatiquement dans la base Virtua.

L'accroissement des collections est d'environ 1'000 documents comprenant également les dons.

Service de prêt

Durant l'année, il y a eu 136 nouvelles inscriptions et plus de 1'988 lecteurs actifs.

Le nombre de transactions se monte à 43'351 prêts effectués durant 2022. Il y a une légère baisse par rapport à 2021 qui s'explique par la progression lente de la fréquentation des usagers depuis les fermetures dues au Covid.

Le prêt entre bibliothèques se fait grâce à l'entreprise Valtex basé à Monthey. La camionnette circule de St-Maurice à St-Gingolph en passant par Val d'Illiez. Chaque bibliothèque prépare les livres (retours ou demandes) et Valtex effectue les transactions dans chaque bibliothèque. St-Maurice réceptionne et prépare les envois pour les MV Valais.

Enfin, le taux de renouvellement des collections est atteint.



Projets 2023

La situation étant redevenue « normale » sur le plan sanitaire, les animations seront organisées comme prévues. À noter, le Salon du livre qui se déroulera fin mars (au lieu de fin avril avant 2020) à Palexpo à Genève, lieu traditionnel pour cette manifestation.

Enfin, la bibliothèque sera impactée, de manière conséquente, par les gros travaux planifiés durant l'année aux Perraires.

Médiation culturelle

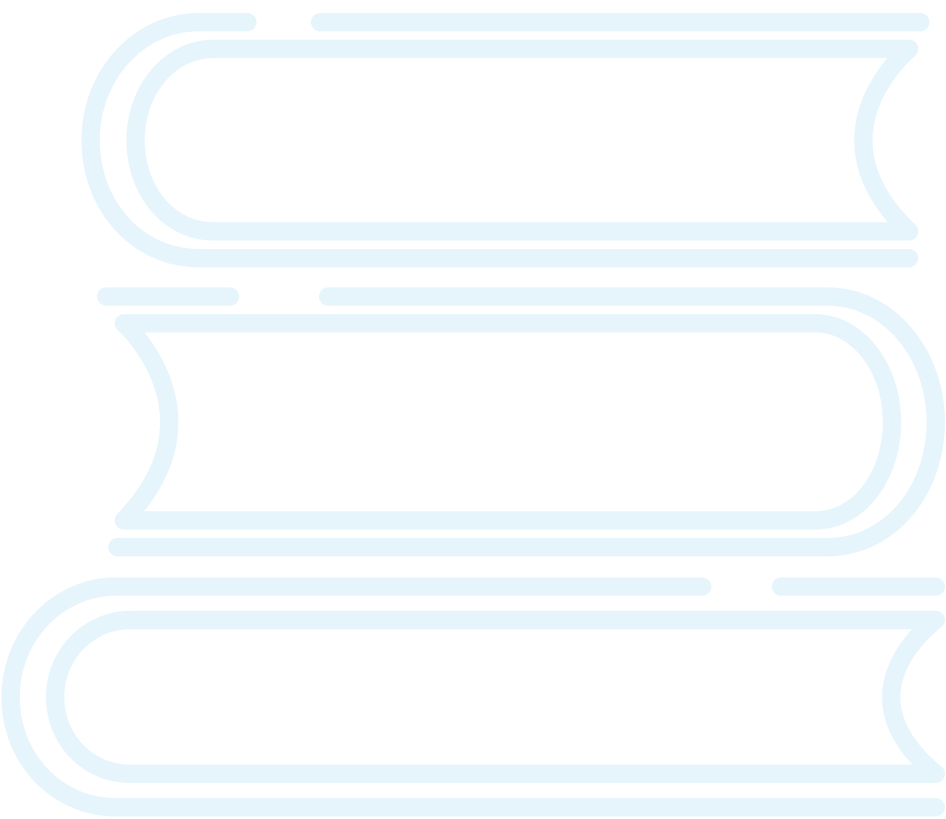
Les bibliothécaires accueillent 150 visites de classes, de crèches et d'animations « Né pour lire » tout au long de l'année. Mélissa Boros n'a pas pu organiser de rencontres avec l'EMS La Charmaie car il y a eu les restrictions COVID et des changements de personnel, ce qui a compliqué les échanges.

De plus, nous participons en partenariat avec les classes primaires à des prix littéraires : Prix Chronos, Prix Enfantaisie, 1,2,3 albums et avec le CO au Prix RTS Littérature ados et au Booktube. Le Prix Chronos est constitué d'un jury junior (classes de 8H) et d'un jury senior auquel participent certains de nos usagers. Les remises de prix ont toutes eu lieu en classe.

Cette année a eu lieu la troisième édition du Club de lecture mensuel ouvert à tous les élèves de 6H à 8H.

Plusieurs animations ont été annulées en janvier : les contes et le Club de lecture.

Depuis le mois de septembre, la bibliothèque collabore avec le Service de l'intégration pour proposer mensuellement une rencontre « Café-discussion » aux personnes désirant échanger en français. Elle est modérée par Izabella Mabillard, responsable dudit service.



Animations 2022

Plusieurs animations ont pu se faire durant l'année :



Janvier-février

Exposition « O Cézanne » mise en place par l'Espace des inventions.



Mars

Première édition du « BiblioWeekend » organisé par Bibliosuisse sur le thème « Décrocher la lune » : ouvertures le samedi de 9h à 12h et le dimanche de 14h à 17h, plusieurs animations sont proposées.



Mai

Journée de la lecture à voix haute : histoires lues par Mélissa ; ouverture de la bibliothèque lors du « Marché aux puces » organisé sous le couvert par l'APE.



Octobre

À la suite de l'emprunt d'un fonds « Facile à lire », Bibliomedia organise gratuitement une animation « cabinet lecture » où une comédienne met en scène un livre pour adultes.



Novembre

« Né pour lire » sur le thème du portage ; la nuit du conte avec les conteuses Laurette Cachat et Nathalie Arolas.



Novembre 2022 à février 2023

Exposition « Le miel et les abeilles » créée en collaboration avec les classes enfantines et primaires de la Commune.



Décembre

« Contes à 2 voix » avec Catherine Beysard et une conteuse originaire d'Ukraine ; fenêtre de l'Avent.

